



# Bulletin d'adhésion au SNUipp-FSU 2017-2018

A retourner au SNUipp Aisne - 4 rue Proudhon - 02700 TERGNIER

NOM : .....  
 Prénom : .....  
 Né(e) le ...../...../..... Sexe : M / F  
 Date de sortie de l'IUFM/ESPE : 30/06/  
 Téléphone : .....  
 Téléphone portable : .....  
 Nom de jeune fille : .....  
 Adresse personnelle : .....  
 .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 E-mail : .....

Le SNUipp envoie des informations par courrier électronique (lettre d'information électronique). En indiquant votre courriel, vous en serez automatiquement destinataire.

Poste occupé : (cocher toutes les réponses qui conviennent)

adjoint   
 directeur   
 maternelle   
 élémentaire   
 primaire   
 ASH (préciser) : .....  
 Instituteur  P.E.  P.E.S.  P.  
 à titre définitif  à titre provisoire   
 retraité(e)   
 autre (préciser) .....

**Adhésion et paiement en ligne sécurisé en plusieurs fois c'est possible : <https://adherer.snuipp.fr/02>**



Echelon : ..... hors classe : oui  non   
 Montant de la cotisation (voir tableau page suivante) : .....

**Etablissement ou école** : .....  
**Adresse** : .....  
**Code postal** : ..... **Ville** : .....  
**Type** : Maternelle  Élémentaire  Primaire  Collège  Autre (préciser) : .....

**Syndicat majoritaire**

**Je choisis entre deux modes de paiements :**

**1 - Le prélèvement automatique sans frais :** N'oubliez pas de joindre 1 R.I.B. ou 1 R.I.P. Indiquez le nombre de prélèvements souhaité. Ces derniers ont lieu en début de mois.

- Le prélèvement automatique reconductible d'une année sur l'autre ( pour l'interrompre, contactez nous avant le 15/09 de chaque année ). Si vous n'avez encore jamais opté pour ce mode de paiement, remplissez et signez ce bulletin et l'autorisation de prélèvement.

- Le prélèvement automatique : Si vous n'avez encore jamais opté pour ce mode de paiement, remplissez et signez le bulletin d'adhésion et l'autorisation de prélèvement.

**2 - Le paiement par chèque(s) :** - Il suffit de remplir soigneusement le bulletin d'adhésion ci-dessous et de nous le renvoyer accompagné de votre règlement de 1 à 9 chèques ( à l'ordre du SNUipp-Aisne )

## MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA - COTISATIONS SNUipp-AISNE

Mandat de prélèvement SEPA



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp 02 à envoyer des instructions de votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp 02. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque suivant les conditions décrites dans la convention que vous passez avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Organisme créancier SEPA: SNUipp Aisne - 4 rue Proudhon - 02700 Tergnier	IDENTIFIANT CREANCIER SEPA FR89ZZZ447033	BRED Banque Populaire 02400 Château-Thierry
---	---	--

(Nom, prénom et adresse du débiteur)	Nom et adresse de l'établissement teneur du compte
.....	Banque : .....
.....	Adresse : .....
.....	.....

IBAN

BIC  Nota : vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

**Compte à débiter**

J'opte pour le paiement de ma cotisation SNUipp-FSU à partir de l'année scolaire 2017-2018 en **1 2 3 4 5 6 7 8 9** prélèvements (entourer le nombre de prélèvement choisi)

A envoyer au SNUipp-Aisne 4 rue Proudhon - 02700 Tergnier	Joindre un RIB ou RIP	A : Signature :	Date :
--	-----------------------	--------------------	--------